



COMMISSION NATIONALE HUMANISME CULTURE

PRIX NATIONAL LIONS

DES JEUNES PLUMES FRANCOPHONES 2015-2016

René de OBALDIA, de l'Académie française, Parrain d'honneur du Prix national.

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 1^{er} - Esprit

« La francophonie n'est pas une langue, mais une civilisation ».

André MALRAUX

Ce concours a pour objectifs :

- De valoriser la francophonie, vecteur essentiel de la littérature d'expression française et de la Culture.
- De favoriser le développement des valeurs humanistes portées par la langue française : la liberté, la démocratie, les droits de l'Homme et le respect des différences.
- De valoriser l'apprentissage du français auprès des jeunes étrangers en leur proposant un projet séduisant capable de les enthousiasmer et de les convaincre de l'intérêt de la langue française dans leur formation humaniste et leur construction personnelle.

Article 2 - Conditions de participation

Ce concours est ouvert à tous les Jeunes étrangers dont le français n'est pas la langue maternelle, élèves de classes de français, âgés de 14 à 16 ans (au 31 janvier 2016). Les inscriptions sont individuelles.

Article 3 - Genre littéraire retenu : l'épistolaire : « je t'écris de... »

Sur un thème différent chaque année, les candidats devront rédiger une lettre.

Le texte devra être saisi en corps 12 avec un interligne de 1,5. La police de caractères sera classique : Arial ou Times. La lettre ne devra pas excéder deux pages (format 21 x 29,7 cm).

La lettre ne comportera aucune illustration, aucun dessin ou photo, le texte seul étant proposé à l'appréciation du jury.

Les textes seront envoyés par internet, sous fichier Word.

Toutes les productions réalisées dans le cadre de ce concours seront libres de tout droit.

Le thème 2015/2016 est « la Fraternité »

Article 4 - Inscription et remise des textes

Les lettres devront être adressées par courriel ou courrier postal à la responsable nationale du concours **au plus tard le 31 janvier 2016**, accompagnées de la fiche d'inscription que vous trouverez, sur le site des Lions de France, www.lions-france.org, rubrique « Jeunes Plumes francophones ».

La responsable nationale du concours est **Andréa LE MASNE**

alemasne@orange.fr

jeunesplumesfrancophones@lions-france.org

Article 5 - Sélection des lauréats

La responsable du concours organisera la sélection des lauréats. Elle choisira les trois membres du jury, parmi des professeurs de Lettres, des écrivains ou des personnes reconnues pour leur compétence en matière d'écriture.

Le jury désignera trois lauréats à partir d'une grille de notation ci-jointe. Le jury tiendra compte de la qualité d'expression, de l'imagination, de l'originalité et de la structure du texte. Les « copier/coller » et les plagiat sont éliminatoires.

Il ne pourra y avoir d'ex-æquo. Les décisions du jury sont sans appel.

Les trois lauréats recevront le diplôme « **Jeunes Plumes Francophones des Lions de France 2016** » et les dotations de prix ci-dessous.

Article 6 – Dotation d'une valeur totale de 1 500 €

Premier prix : une dotation d'une valeur de 700 €

Deuxième prix : un ordinateur portable, avec un programme culturel francophone, d'une valeur de 500 €.

Troisième prix : une tablette numérique, avec un programme culturel francophone d'une valeur de 300 €.

Les trois lauréats recevront le diplôme des Lions Clubs de France paraphé par un académicien français.

Ils auront la possibilité d'être accueillis à leur majorité, **pour un séjour en France dans l'un des centres internationaux francophones** organisés par le Lions Clubs International.

Article 7 - Résultats

La proclamation des résultats se fera en mars 2016, sur le stand du Lions Clubs du Salon du Livre de Paris. Ce résultat sera annoncé le 3 juin 2016, à Antibes/Juan les Pins, lors de la Convention Nationale des Lions Clubs de France.

Article 8 - Intervention des professeurs

Les professeurs de Français langue étrangère proposeront ce concours à leurs élèves. Ils s'engageront alors à les encourager et à soutenir leur travail sans se substituer à eux. Ils devront vérifier l'orthographe des textes avant leur envoi.

À Deauville, le 29 mai 2015

GOVERNEUR

Responsable de la Commission
Humanisme Culture,
Environnement,
RRI/Francophonie 2015-2016

Sylvie DINNEWETH

District Île-de-France Est

GOVERNEUR

Commission
nationale
Humanisme - Francophonie
2015-2016

Jean-Pierre ARZANI

District Côte d'Azur Corse

DÉLÉGUÉE

Commission nationale
Humanisme chargée du Concours
des Jeunes Plumes Francophones
2015-2016

Andréa LE MASNE

District Ouest

PRÉSIDENT

de la Commission
nationale
Humanisme
2015-2016

Georges-Claude GALLAIS

District Normandie
